

**Arrêté ministériel portant désignation des ordonnateurs et
des comptables des établissements d'enseignement
primaire de l'Etat à gestion séparée**

A.M. 11-12-1986 M.B. 04-04-1987

Le Ministre de l'Education nationale,

Vu la loi de redressement du 31 juillet 1984, notamment les articles 83, 84 et 85 ;

Vu l'arrêté royal du 29 décembre 1984 relatif à la gestion matérielle et financière des services de l'Etat à gestion séparée de l'enseignement de l'Etat,

Arrête :

Article 1er. - Dans chaque établissement d'enseignement primaire de l'Etat dont la gestion est séparée conformément à l'arrêté royal du 29 décembre 1984 :

1. Est désigné en qualité d'ordonnateur le chef d'établissement d'enseignement primaire de l'Etat en activité de service pour l'établissement concerné dont la dénomination est reprise dans la colonne de gauche du tableau faisant l'objet de l'article 3.

2. Dans ce même tableau est désigné en qualité de comptable le membre du personnel en activité de service et dont la fonction est indiquée dans la colonne de droite en regard de l'établissement concerné.

Article 2. - Sont utilisées dans le présent arrêté les abréviations suivantes :

E.P.A.E. = Ecole primaire autonome de l'Etat

S.P.S. = Staatliche Primarschule

Article 3. Les établissements concernés sont dénommés ci-après :

Dénomination de l'établissement

S.P.S. Amelle
E.P.A.E. Auvelais (Sambreville)
E.P.A.E. Barvaux-sur-Ourthe (Durbuy)
E.P.A.E. Burdinne-Ciplet (Braives)
E.P.A.E. Eben-Emael (Bassenge)
E.P.A.E. Etalle
E.P.A.E. Ethe-Belmont (Virton)
E.P.A.E. Falisolle (Sambreville)
E.P.A.E. Ferrières
E.P.A.E. Florenville
E.P.A.E. Forrières (Nassogne)
E.P.A.E. Frasnes-lez-Gosselies (Les Bons-Villers)
E.P.A.E. Gentinnes (Chastre)

Comptable responsable

le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable
le correspondant-comptable



E.P.A.E. Gerpennes	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Ghislenghien (Ath)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Halanzy (Aubange)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Hastière	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Haversin (Ciney)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Herseaux (Mouscron)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Herve-Battice-Aubel (Herve)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Heusy (Verviers)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Hotton	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Kain (Tournai)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Libin	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Lierneux	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Malonne (Namur)	le correspondant-comptable
S.P.S. Manderfeld (Bullingen)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Marbehan (Habay)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Mazée (Viroinval)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Messancy	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Mettet	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Momignies	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Moustier-sur-Sambre(Jemeppe-sur-Sambre)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Musson	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Namur	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Natoye (Hamois)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Nil-Saint-Vincent (Walhain)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Noville-les-Bois (Fernelmont)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. pour enfants de militaires francophones Ostende	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Ploegsteert (Comines)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Profondeville	le correspondant-comptable
S.P.S. Raeren	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Rotheux-Rimièrè-Nandrin (Neupré)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Saint-Mard (Virton)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Sibret (Vaux-sur-Sûre)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Sombreffe	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Stoumont	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Taintignies (Rumes)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Tubize (Centre)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Tubize (Renard)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Vedrin (Namur)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Velaines (Celles)	le correspondant-comptable
E.P.A.E. Wellin	le correspondant-comptable
Home de l'Etat pour enfants de forains (Auderghem)	l'administrateur
Internat de l'Etat pour enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe de Tihange (Huy)	l'administrateur

Article 4. - Le présent arrêté sort ses effets à la date du 1er janvier 1985.